

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2021 – 19H

Présents : Christian Cazabonne, Caroline Lengagne, Eric Dumas, Sophie Rouquié, Marie-Claude Destal , Claude Clavières, Gérald Foissac, Philippe Nazon, Fabienne Sicart, Rosanna Wiss,

Absents : Olivier Mouly, Anaïs Ferreira, Fabrice Caron : procuration à Claude Clavières, David Ferreira : procuration à Eric Dumas, Chantal Godin : procuration à Caroline Lengagne,

Sophie Rouquié a été désignée secrétaire de séance

1^{ère} délibération : Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur le maire rappelle que conformément à l'article L. 2122-1 du code général des collectivités territoriales, la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal, sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal. Monsieur le Maire propose de créer un poste de 4^{ème} adjoint.

Pour : 13 — Contre : 0 – abstention : 0

Votes exprimés : 13

2^{ème} délibération : Élection du 4^{ème} adjoint :

Pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste de 4^{ème} adjoint à la place du poste de délégué communal qui sera supprimé.

12 votes pour Rosanna Wiss – 1 blanc

Votes exprimés : 12

3^{ème} délibération : Demande de subvention d'une étudiante pour études à l'étranger.

Monsieur le maire fait part au conseil municipal de la demande de d'aide financière pour des études à l'étranger. Monsieur le Maire propose une aide de 200 €. Cette subvention sera versée sur présentation de tous les justificatifs (billets avion, visa, inscription école, etc)

Pour : 11 - Contre : 2 - Abstention : 0

Votes exprimés : 13

QUESTIONS DIVERSES :

Présentation d'une demande de subvention concernant une nouvelle activité au sein de l'association faire et savoir-faire.

Monsieur le Maire rappelle que toute association demandant une subvention mairie doit présenter le bilan de cette association. Après vérification que cette association est bien à but non lucratif, il est décidé d'attribuer une subvention de 250 €. Une prochaine délibération sera prise prochainement en ce sens.

Organisation du bureau de vote : Caroline Lengagne informe l'ensemble des conseillers municipaux sur l'organisation des élections ainsi que l'aménagement du bureau de vote qui a été mis en place.

Eric Dumas est nommé référent pour l'ambrosie et le moustique tigre.

Fin de la session à 20 h 15

Le Maire

Christian Cazabonne

